

Fiche de données de sécurité

page: 1/7

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 02.04.2009

Version: 2.0

Produit: **MICRO-AIR 200 DILUE**

(30415267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.03.2010

1. Identification de la substance/préparation et de la société

MICRO-AIR 200 DILUE

Utilisation: Produit chimique pour la construction

Société:

BASF Construction Chemicals France S.A.S.

ZI de la Petite Montagne Sud - Lisses, 10, rue des Cévennes

91017 Evry Cedex, FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

Téléfax numéro: +33 1 4964-5380

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

Renseignements en cas d'urgence:

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

2. Identification des dangers

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

3. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

Préparation à base de : Tall oil, sel de sodium, dans l'eau

Composants dangereux

| Tall oil, sel de sodium

Teneur (W/W): $\geq 2\%$ - $\leq 5\%$

Numéro CAS: 65997-01-5

Symbole(s) de danger: Xi

Phrase(s)-R: 36/38

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

4. Premiers secours

Indications générales:

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

Indications pour le médecin:

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, eau pulvérisée, extincteur à poudre, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

Risques particuliers:

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, vapeurs nocives, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Mesures de protection de l'environnement:

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de petites quantités: Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.).

Éliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Éviter la formation d'aérosols. Éviter l'inhalation de bruines/vapeurs. Éviter le contact cutané. En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires.

Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Stocker à l'abri du gel. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants imperméables

caoutchouc

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Vêtement de protection léger

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Afin d'éviter une contamination lors de la manipulation, une combinaison de travail fermée et des gants devraient être portés. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide
Couleur: brun(e)
Odeur: caractéristique

Valeur du pH: env. 9 - 11
(20 °C)

Données relatives à : eau
Température de solidification: 0 °C

Intervalle d'ébullition: > 100 °C
Données relatives à : eau
Température d'ébullition: 100 °C
(1.000 hPa)

Point d'éclair:
Non inflammable.
Inflammabilité: non inflammable
Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Données relatives à : eau
Pression de vapeur: 23 mbar
(20 °C)

Densité: env. 1 - 1,06 g/cm³
(20 °C)

Solubilité dans l'eau: miscible
(20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Produits à éviter:

acides forts, oxydants puissants, bases fortes

Corrosion des métaux: Non corrosif pour le métal.

Réactions dangereuses:

Possibilité de réactions avec les agents oxydants.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Autres informations sur la toxicité

Selon notre expérience et les informations dont nous disposons, le produit ne provoque aucun effet nocif, dans les conditions normales de manipulation et de mise en oeuvre. Le produit n'a pas été testé. Les informations toxicologiques proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Dans l'état actuel des connaissances, il n'y a pas d'effet négatif pour l'environnement. Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques. Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

13. Considérations relatives à l'élimination

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Les résidus sont à éliminer comme la substance/le produit.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport fluvial intérieur

ADNR

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directive 1999/45/CE ('Directive Préparations'):

Le produit n'est pas soumis à l'étiquetage selon les directives CE.

Autres prescriptions

16. Autres informations

En complément des informations figurants dans la fiche de données de sécurité, veuillez consulter la fiche technique.

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 02.04.2009

Version: 2.0

Produit: **MICRO-AIR 200 DILUE**

(30415267/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 17.03.2010

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 3 sous 'Composants dangereux'.

Xi	Irritant.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.